

ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER
Conseil d'école extraordinaire du 20 mai 2021 à 20h
(par visioconférence)

Participants :

M. Sohler	Excusé	
Mme Ruhlmann		Pour
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée	
Mme Barmes (psychologue scol.)	Excusée	
Mme Voisin		Pour
Mme Meyer		Pour
Mme Jeunesse	Excusée	
Mme Barbey		Pour
Mme Helmstetter	Excusée	
M. Heideier		Pour
Mme Bathelmebs		Pour
Mme Munsch		Pour
M. Hauss (ZIL)		Pour
M. DISTEL Hervé		Pour
Mme HUBER-HAUQUIN Nathalie		Pour
Mme HERTH Nathalie		Pour
Mme REMARK Caroline		Pour
Mme BECKER Marie	Excusée	
Mme BLOT Claire		Pour
Mme GUILLEMIN Fany		Pour
Mme Lota		Pour

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation du temps scolaire à partir de la rentrée 2021 : proposition d'une organisation d'enseignement et répartition hebdomadaire des heures d'enseignement

Ouverture du conseil par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous.
Mme Barthelmebs sera secrétaire de séance.

Sont excusées : Mme l'inspectrice, Mr le maire, Mme Helmstetter, Mme Jeunesse

M. Heideier expose le point 1 du C.E. extraordinaire.

Il soumet au vote du C.E. la résolution ci-dessous :

Le C.E. demande une dérogation au principe général d'organisation du temps scolaire hebdomadaire et propose la répartition hebdomadaire des heures d'enseignements suivante à partir de la rentrée 2021 :

Lundi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Mardi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Jeudi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Vendredi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Résultat du vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

La séance est clôturée à 20h07

Le président :
M. Heideier



La secrétaire :
Mme Barthelmebs



Membres du conseil :
M. Distel

